

Initiatives ministérielles

En conséquence, par extension, la politique des libéraux est, et a toujours été, en accord avec les opinions des organismes tels que l'Association canadienne pour les Nations Unies.

Les préoccupations que nous exprimons ici aujourd'hui rejoignent celles qu'a émises le président de l'association au début de la crise du Golfe. Geoffrey Grenville-Wood s'est dit inquiet de l'absence de débat public sur le rôle que joue le Canada dans cette crise. Il s'est dit inquiet des mesures adoptées récemment par le gouvernement du Canada, puisqu'elles semblent s'éloigner du principe traditionnel et généralement reconnu qui sert de base à la politique étrangère canadienne, soit de ne pas s'écarter des lignes directrices des Nations Unies.

M. Grenville-Wood a également fait plusieurs recommandations et j'aimerais en partager les grandes lignes avec vous. D'abord, les Forces canadiennes—c'est-à-dire les navires et les CF-18—devraient être placées sous le commandement exclusif des Nations Unies, et le Canada doit respecter cet engagement.

Deuxièmement, le Canada devrait appuyer toute résolution qui propose le déploiement, aux frontières de l'Irak et de l'Arabie saoudite, et de l'Irak et du Koweït, d'observateurs militaires des Nations Unies qui seraient chargés d'observer la situation et de signaler toute violation des frontières en question.

Troisièmement, conformément aux conventions des Nations Unies, le Canada devrait jouer un rôle de chef de file et prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que la nourriture et les médicaments parviennent aux personnes qui en ont le plus besoin, surtout les enfants—ces mêmes enfants pour lesquels nous avons organisé une veillée aux chandelles.

Quatrièmement, le Canada devrait faire tout en son pouvoir pour régler le problème que pose l'arrivée de réfugiés du Koweït, et accepter, au besoin, en vertu de dispositions spéciales, ceux qui présentent une demande d'immigration au Canada.

Il est des situations où des particuliers, des leaders qui agissent au nom de leur pays, devraient avoir le courage de prendre position, comme l'a dit le ministre associé de la Défense nationale, et comme l'a dit le premier ministre ici à la Chambre, le 24 septembre, lorsqu'il a déclaré qu'il avait fallu réagir rapidement à la situation.

Toutefois, on peut, soit prononcer de beaux discours, soit prendre position et soutenir avec fierté ses opinions.

Malheureusement, notre premier ministre s'est arrangé, encore une fois, pour que le Canada soit à la remorque des États-Unis dans ce dossier.

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement les commentaires de mon collègue, et je serais peut-être d'accord avec lui sur certains points. Il a certes droit à son opinion quand il prétend qu'on aurait dû convoquer le Parlement. Avant 1984, j'ai siégé pendant neuf ans de ce côté-là de la Chambre, et j'en ai encore le frisson. Pendant quelques années au cours de cette même période, mon collègue a siégé de ce côté-ci, sur les banquettes ministérielles.

Je ne me souviens pas d'un seul jour où le Parlement a été convoqué pour débattre de la politique étrangère pendant ces neuf années, sauf une fois, et je crois que mon collègue de Saint-Denis sera d'accord avec moi à ce sujet. L'honorable Don Jamieson. . .

M. Prud'homme: Je pourrais peut-être être d'accord avec vous une fois.

M. Friesen: Fort bien. L'honorable Don Jamieson, une personnalité distinguée de Terre-Neuve et un très honorable député et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, avait consacré deux ou trois jours de débat à la politique étrangère au cours d'une même session, si je ne m'abuse. Nous avons eu un bon débat. Il l'avait mis à l'ordre du jour sous les pressions de l'opposition.

Pendant ces années, nous avons assisté à l'invasion de l'Éthiopie. Nous avons vu le Canada participer pleinement, de concert avec les États de première ligne, à la recherche d'une solution au problème de la Namibie. Nous avons connu le conflit argentin-britannique. Le Canada a également fait partie des forces de maintien de la paix envoyées en observateurs au Viêt-nam. Tout cela, que je me souviens, sans débat au Parlement à moins que ce ne soit dans le cadre d'une journée de l'opposition.

Le gouvernement du Canada, à l'époque, avait choisi de ne jamais, et j'insiste, *jamais*, faire de déclarations ministérielles à la Chambre sur la politique extérieure. Ce gouvernement a pris beaucoup de décisions concernant la politique extérieure, il a peut-être prononcé des discours à l'extérieur de la Chambre, il a pris la parole aux Nations Unies, mais pas à la Chambre des communes.

Depuis 1984, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait ses déclarations sur la politique étrangère à la Chambre avant de les faire à l'extérieur de la Chambre.